



# Le dispositif ULIS du collège Haxo

1



RÉUSSITE  
INSERTION  
SOLIDARITÉ  
COOPÉRATION



# Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

2

## ✦ CE N'EST PAS UNE CLASSE

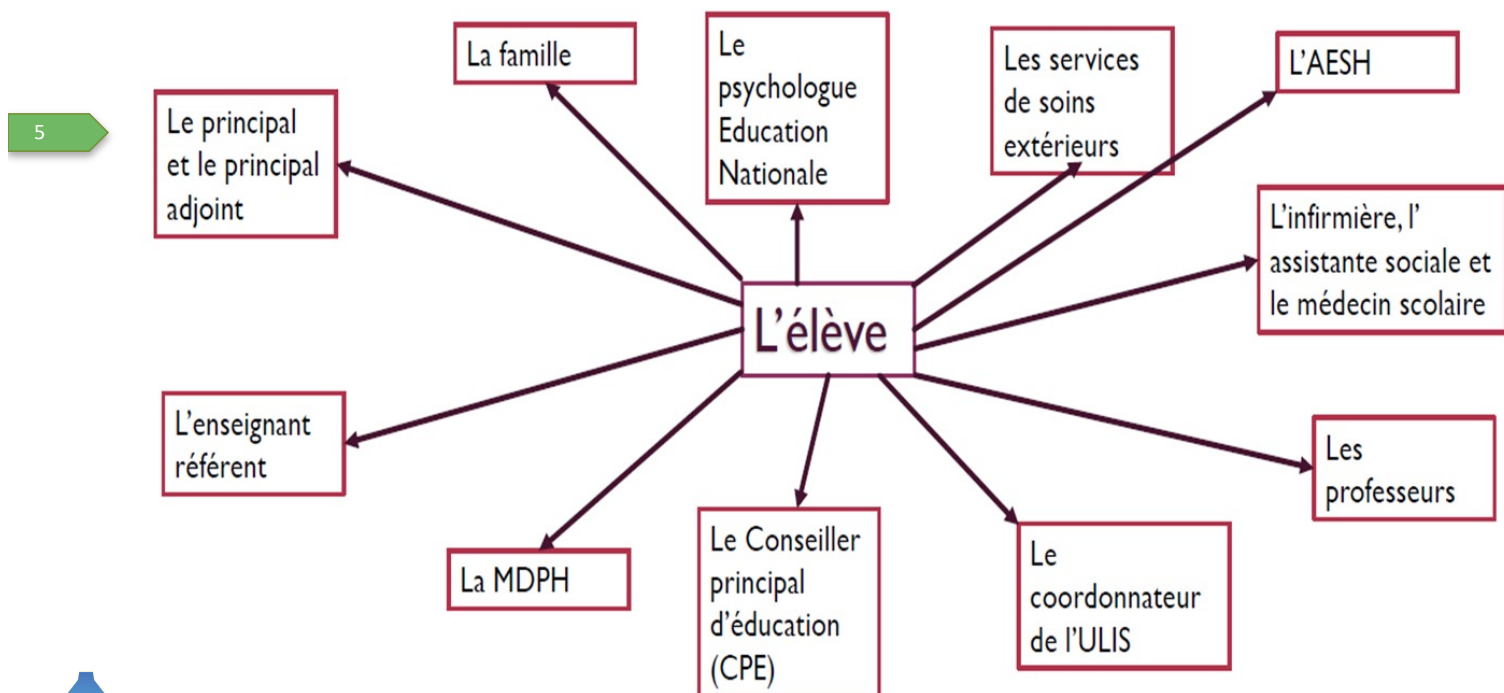
- C'est un dispositif d'aide pour la scolarisation des élèves en situation de handicap
- Les élèves sont inscrits dans une classe proche de leur classe d'âge : la classe de référence. Il participent aux activités organisées pour tous les élèves dans le cadre du projet d'établissement.

# OBJECTIFS DU DISPOSITIF

- Permettre à des jeunes en situation de handicap de suivre une scolarité adaptée en milieu ordinaire
- Accompagner chaque jeune dans l'élaboration de son Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)
- Permettre aux jeunes de participer à l'ensemble des activités de l'établissement
- Favoriser la communication et le travail en partenariat

3

# LE FONCTIONNEMENT DE L'ULIS ENGAGE TOUS LES ACTEURS



L'élève bénéficie de prises en charge spécialisées « paramédicales » si nécessaire.

Les élèves peuvent passer le CFG ou / et le DNB série générale ou professionnelle.

Les élèves sont inscrits dans une classe de référence du collège correspondant à leur âge et suivent les cours dispensés.

6

Chaque élève inscrit dans le dispositif ULIS a un :

## Projet Personnalisé de Scolarisation

Dans le cadre du parcours Avenir, les élèves peuvent participer à des stages en entreprise dès la 4<sup>ème</sup> afin de préparer leur orientation.

Ils bénéficient de temps de regroupement pédagogiques spécifiques avec le coordonnateur selon leurs besoins (remédiation, aide aux évaluations, construction d'outils méthodologiques, devoirs personnels...°

# CARACTÉRISTIQUES des élèves accueillis

## Particularité de l'ULIS – TSLA

TSL: Troubles Spécifiques du Langage (écrit/oral) et des Apprentissages. Ulis adaptée aux élèves « multi DYS »; dyslexie, dysphasie, dyscalculie, dyspraxie et dysorthographe.

13

## Pour qui?

Le dispositif est destiné aux enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue (à temps plein) dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier d'une forme ajustée de scolarisation.



Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages ne sont pas des maladies.  
Un élève TSLA le restera toute sa vie.

Le trouble peut être **compensé** ou **rééduqué** mais il ne se guérit pas.

# En ULIS : restaurer l'estime de soi

- Remédiation de certaines notions non acquises:
    - Lecture: décodage, fluence, compréhension ...
    - Ecriture: rédaction, grammaire ...
    - Bases des mathématiques: calcul, numération ...
  - Méthodologie
  - Familiarisation avec le Matériel Pédagogique Adapté
  - Si besoin, reprise de certains cours des inclusions.
  - Travail de certaines disciplines dans lesquelles l'élève n'est pas inclus.  
Des projets spécifiques
- Pour certains élèves, de l'aide aux devoirs avec l'AESH ou l'enseignante.  
A partir de la 4<sup>ème</sup>, un travail sur l'orientation

